

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1
février 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À
LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

19-02-2019

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2019**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**
 - 4.2 - Dépôt taux global de taxation prévisionnel 2019 au MAMH**
 - 4.3 - Vente pour taxes 2018**
 - 4.4 - Congrès ADMQ 2019**
 - 4.5 - Édifice municipal - système eau potable**
 - 4.6 - Salle J.A.-Nadeau - barres paniques à changer**
 - 4.7 - Contrat de services - Sogetel**
- 5 - LÉGISLATION**
 - 5.1 - Politique de prévention du harcèlement psychologique**
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie**
- 7 - VOIRIE TRANSPORT**
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur**
 - 7.2 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - modalités**
 - 7.3 - Budget discrétionnaire députée (travaux routiers)**
 - 7.4 - Appel d'offres sur invitation pour niveleuse**
 - 7.5 - Demande révision des dispositions du Fonds de la taxe sur l'essence 2014-2024**
 - 7.6 - Transport autonomie - Rapport statistique 2018**
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU**
- 9 - ASSAINISSEMENT**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**
 - 10.2 - Projet de règlement 130-19 - MRC des Etchemins**
 - 10.3 - Commande balconnières & bac à fleurs**
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**
 - 11.1 - Politique Familiale**
 - 11.1.1 - Approbation consultation politique familiale & MADA**
 - 11.1.2 - Cadeaux pour sondage**
- 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 12.1 - Semaine de relâche & camp de jour**
 - 12.2 - Camp de jour - embauche animateur(s)**
 - 12.2.1 - Camp de jour - inscription 2019**

- 12.3 - Fête Ste-Rose en blanc
- 12.4 - Salle d'entraînement - entraîneur
- 13 - CORRESPONDANCE
 - 13.1 - Correspondances diverses
 - 13.2 - Registre québécois des armes à feu
 - 13.3 - Ristourne 2018 de la Mutuelle des municipalités du Québec
- 14 - VARIA
 - 14.1 - Luminaires DEL
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR: Maxime Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 14.01 - Luminaires DEL.
ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

20-02-2019

3.1 - Séance ordinaire du 11 janvier 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2019 soit adopté.
ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

21-02-2019

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR: Christian Lamontagne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 92 330.13\$ soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.
ADOPTÉE

4.2 - Dépôt taux global de taxation prévisionnel 2019 au MAMH

La directrice générale a rempli les formulaires "Taux global de taxation prévisionnel 2019" et "Données prévisionnelles non-auditées" pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 sur le site du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

22-02-2019

4.3 - Vente pour taxes 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la liste des matricules en vente pour taxes est approuvée et les dossiers seront transmis à la MRC des Etchemins le 19 février 2019 pour la suite des procédures.
ADOPTÉE

23-02-2019

4.4 - Congrès ADMQ 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la directrice générale soit autorisée à participer au congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec du 12 au 14 juin 2019. Le

coût d'inscription est de 539\$, plus taxes. Les frais de déplacement et dépenses d'hébergement sont à la charge de la municipalité.
ADOPTÉE

24-02-2019

4.5 - Édifice municipal - système eau potable

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'employé municipal est autorisé à s'occuper de faire réparer le système d'eau potable à l'édifice municipal.

ADOPTÉE

25-02-2019

4.6 - Salle J.A.-Nadeau - barres paniques à changer

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les barres paniques de la salle J.A.-Nadeau soient changées puisqu'elles sont défectueuses. Elles seront remplacées au complet. La directrice générale va informer les élus par courriels du coût de remplacement.

ADOPTÉE

4.7 - Contrat de services - Sogetel

La directrice générale va demander un contrat de 3 ans.

5 - LÉGISLATION

26-02-2019

5.1 - Politique de prévention du harcèlement psychologique

ATTENDU QUE la Loi modifiant la *Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail*, adoptée le 12 juin 2018, oblige tous les employeurs à adopter une politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel et de traitement des plaintes à compter du 1er janvier 2019;

ATTENDU QUE la municipalité avait une politique en vigueur depuis 2004, mais que celle-ci ne répond plus aux obligations imposées par Loi sur les normes du travail;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de la *Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail* et qu'ils adoptent le contenu. Une copie sera distribuée à tous les employés.

ADOPTÉE

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

Ci-joint le rapport de la visite de la Sûreté du Québec à nos bureaux le 11 janvier 2019.

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le directeur est absent, des informations sont données par le conseiller Lamontagne.

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

27-02-2019

7.2 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - modalités

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 189

153 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;
ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la directrice générale a déposé la liste des dépenses pour les travaux admissibles au PAERRL pour un montant de 203 224\$

IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

28-02-2019

7.3 - Budget discrétionnaire députée (travaux routiers)

ATTENDU QUE notre municipalité désire faire une demande d'aide financière à même l'enveloppe discrétionnaire de notre députée pour un montant de 30 000\$;

ATTENDU QUE l'on désire faire du rechargement dans le 6e Rang;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE demander à notre députée, Stéphanie Lachance, à même son budget discrétionnaire, une somme de 30 000\$ pour faire le rechargement d'une partie du 6e Rang.

ADOPTÉE

29-02-2019

7.4 - Appel d'offres sur invitation pour niveleuse

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale à faire une demande de prix auprès des fournisseurs retenus pour la location d'une niveleuse avec opérateur pour l'entretien des chemins municipaux.

ADOPTÉE

30-02-2019

7.5 - Demande révision des dispositions du Fonds de la taxe sur l'essence 2014-2024

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a informé la FQM du renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2019-2023;

ATTENDU QUE dans cette correspondance, la ministre confirmait la décision du gouvernement fédéral de ne pas reconnaître certains bâtiments municipaux dans les catégories de projets admissibles;

ATTENDU QUE la FQM a fait savoir au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités que pour plus de 1000 municipalités au Québec les dispositions de l'Entente administrative relative au Fonds de la taxe sur l'essence se doivent d'être des plus flexibles afin de répondre aux besoins criants des municipalités;

ATTENDU QUE pour les petites municipalités, l'entretien des bâtiments municipaux, incluant hôtel de ville, est une charge importante pour la capacité financière de celles-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford demandent au député de Lévis-Bellechasse, Monsieur Steven Blaney, d'appuyer la Fédération québécoise des municipalités dans sa revendication de revoir sa décision concernant l'admissibilité de certains bâtiments municipaux.

ADOPTÉE

7.6 - Transport autonomie - Rapport statistique 2018

Le rapport statistique pour l'année 2018 nous a été transmis par Transport Autonomie Beauce-Etchemins.

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - ASSAINISSEMENT

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Le maire fait un compte-rendu des dossiers à la table des maires de la MRC des Etchemins.

10.2 - Projet de règlement 130-19 - MRC des Etchemins

Voir le projet de règlement de la MRC des Etchemins concernant des modifications au Schéma d'aménagement et de développement. Nous avons un délai de 45 jours suivant la transmission (11 janvier 2019) du projet pour donner notre avis par résolution. Pas de résolution à faire si le projet est conforme.

31-02-2019

10.3 - Commande balconnières & bac à fleurs

IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent la commande des trois bacs à fleurs pour l'édifice communautaire, chez Précisions Provençal au prix de 1860\$. Des balconnières seront commandées (dix) pour l'édifice municipal. Ces dépenses seront payées par le projet "Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie" du Fonds de développement des territoires qui a été accepté en octobre 2018.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

11.1 - Politique Familiale

Le film du mois aura lieu le 22 février.

32-02-2019

11.1.1 - Approbation consultation politique familiale & MADA

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil adoptent le sondage préparé par la chargée de projet pour la mise à jour de notre politique familiale et Municipalité amie des aînés. Le sondage sera envoyé à tous les citoyens de la municipalité par un média-poste. Les gens doivent donner une réponse avant le 22 février.

ADOPTÉE

33-02-2019

11.1.2 - Cadeaux pour sondage

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent l'achat de deux chèques cadeaux pour remettre en prix de participation à ceux qui auront rempli le sondage. Deux abonnements à notre salle d'entraînement seront également offerts.

ADOPTÉE

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

34-02-2019

12.1 - Semaine de relâche & camp de jour

Nous avons eu une subvention pour la semaine de relâche en collaboration avec la municipalité de Saint-Louis. Nous aurons deux jours d'activités à Saint-Louis et deux jours à Sainte-Rose.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent les activités pour la semaine de relâche et engagent la municipalité à rembourser à la municipalité de Saint-Louis les frais supplémentaires à l'aide financière accordée.
ADOPTÉE

35-02-2019

12.2 - Camp de jour - embauche animateur(s)

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil sont en accord à ce qu'un moniteur (ou monitrice) qui revient pour une 2e année au camp de jour, soit payé 0,50\$ de plus de l'heure du salaire minimum en vigueur, en considération de l'expérience acquise l'année précédente ainsi que de la formation suivie.
ADOPTÉE

36-02-2019

12.2.1 - Camp de jour - inscription 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil sont en accord avec le maintien des tarifs d'inscription au camp de jour pour l'année 2019.
ADOPTÉE

37-02-2019

12.3 - Fête Ste-Rose en blanc

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent un budget de 500\$ pour préparer la fête Ste-Rose en blanc. Un permis pour la vente de boisson sera demandé.
ADOPTÉE

12.4 - Salle d'entraînement - entraîneur

Nous n'avons pas eu les informations.

13 - CORRESPONDANCE

13.1 - Correspondances diverses

Voici la correspondance du présent mois.

38-02-2019

13.2 - Registre québécois des armes à feu

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;
CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (17 millions de dollars pour la mise en place et 5 millions de dollars annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;
CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1,6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de 2 millions de dollars à 2 milliards de dollars), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le Conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC des Etchemins et à toutes les municipalités.

ADOPTÉE

13.3 - Ristourne 2018 de la Mutuelle des municipalités du Québec

Notre part de ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec s'élève à 1560\$ pour l'année 2018. Un total de 19 992\$ a été versé à la municipalité en ristourne depuis que nous sommes membres.

14 - VARIA

39-02-2019

14.1 - Luminaires DEL

ATTENDU QU'à la séance du conseil de février 2018, les élus ont décidé par résolution (34-02-2018) de remplacer les têtes de lumière de rue au fur et à mesure des bris;

ATTENDU QUE ladite résolution a été transmise à Elecal le 8 février 2018;

ATTENDU QUE le désir des élus étant de moderniser graduellement au DEL ses lumières de rue;

ATTENDU QU'Elecal a, de son propre chef sans égard à notre résolution, réparé au lieu de remplacer, deux lumières de rue le 30 janvier 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil désirent que les lumières réparées soient changées en DEL, sans frais, étant donné l'avis envoyé en février 2018. Que les pièces chargées (lampes), soient créditées.

ADOPTÉE

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

40-02-2019

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Linda Gilbert, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire